

Séance d'information - 25 septembre, 19 h

Église unitarienne de Montréal (5035, boul. de Maisonneuve O)

🚶 Métro Vendôme

🚶 Halte-garderie offerte sur place

📺 Webdiffusée

Soirée synthèse des activités - 1^{er} novembre, 19 h

Église unitarienne de Montréal (5035, boul. de Maisonneuve O)

🚶 Métro Vendôme

🚶 Halte-garderie offerte sur place

📺 Webdiffusée

Première séance d'audition d'opinions - 19 novembre, 19 h

Église unitarienne de Montréal (5035, boul. de Maisonneuve O)

🚶 Métro Vendôme

Date limite d'inscription pour présenter une opinion orale ou écrite : 15 novembre 2018

contactez Gilles Vézina 514-872-8510

Participez à un atelier créatif

À l'aide d'une carte et d'objets de maquette, vous aurez l'occasion de discuter, en petit groupe, de votre vision et de faire des propositions.

Samedi 20 octobre, 13 h

Bibliothèque Benny (6400, avenue de Monkland)

Judi 25 octobre, 19 h

Complexe récréatif Gadbois (5485 Chemin de la Côte-Saint-Paul)

Samedi 27 octobre, 13 h

Maison de la culture Marie-Uguay (6052, boul Monk)

🚶 Métro Monk

♿ Tous les événements de l'Office sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



ocpm.qc.ca/parc-nature



Nouveau parc-nature dans la cour Turcot

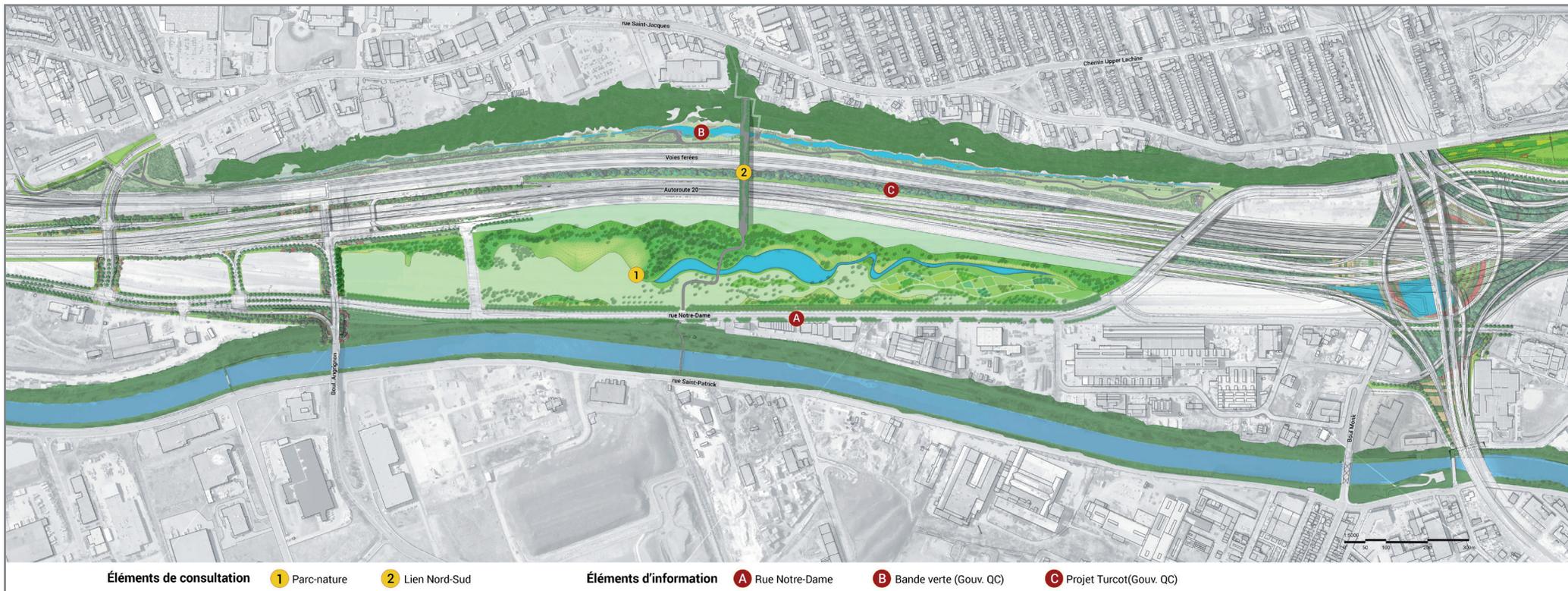
Première séance d'information le mardi 25 septembre 2018, 19 h



L'OCPM est un organisme neutre et indépendant qui reçoit ses mandats du conseil municipal et du comité exécutif. Sa mission est de solliciter la participation des citoyens et des citoyennes et de recueillir leurs opinions. Il remet ensuite aux élus un rapport qui contient une analyse et des recommandations afin de les aider à prendre des décisions.

ocpm.qc.ca

Plan proposé



Le projet

Situé dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques fait partie de l'un des 10 écoterritoires identifiés par la Ville de Montréal afin de favoriser la conciliation du développement urbain et de la conservation de la nature. Une bonne partie du territoire est présentement inaccessible à la population et largement minéralisé.

Suite au déplacement des voies ferroviaires et autoroutières (autoroute 20) vers le nord, la Ville de Montréal propose de mettre en valeur 30 hectares de cet écoterritoire suivant trois axes :

1. L'aménagement d'un parc-nature dans l'ancienne cour Turcot incluant des milieux humides et des zones boisées;
2. La création d'un lien nord-sud pour les piétons et les cyclistes permettant de traverser la falaise et les voies ferroviaires et autoroutières;
3. La réalisation d'une entrée de ville verdoyante et emblématique pour la métropole.

Objet de la consultation

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'OCPM pour tenir une consultation sur le développement et l'aménagement d'un grand parc dans l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques. La consultation permettra d'impliquer les citoyens et les intervenants du secteur dans la planification afin que le projet tienne compte de leurs attentes et de leurs besoins. La Ville souhaite ainsi augmenter les aires protégées en milieu urbain, doter l'agglomération d'un nouveau parc-nature, offrir des infrastructures favorisant les déplacements actifs, donner un attrait distinctif à une entrée de ville jugée importante et requalifier le secteur.

Pour consulter la documentation et pour contribuer à la consultation

ocpm.qc.ca/parc-nature
514 872-8510